

La séance est ouverte à 10 H 15.

Quorum

Les 5 associations et syndicats membres de l'Observatoire sont représentée, ainsi que 19 adhérents à titre individuel (présents ou représentés par procuration).

Rappel de l'ordre du jour :

- 1 – Rapport sur les comptes de l'association
- 2 – Rapport d'activité 2013
- 3 – Perspectives 2014 et divers.
- 4 – Renouvellement du conseil d'administration.

1 – Rapport sur les comptes de l'association.

Le rapport est présenté par le trésorier.

L'année 2013 a vu la réalisation de notre nouveau site et la tenue du séminaire du 28 novembre, avec les frais afférents (budget total 7757 euros).

Le budget prévisionnel de l'année 2014 est établi avec un objectif de réalisation d'un colloque de deux jours, au second semestre 2014. Ce colloque devrait être co-financé avec la participation des partenaires associés à la réalisation du colloque, et /ou par une demande de subvention.

Vote : le rapport est adopté à l'unanimité moins une abstention et un vote contre.

2 – Rapport d'activité :

Le rapport d'activité est présenté par le secrétariat de l'association.

- L'observatoire a participé en 2013 à plusieurs événements ou colloques. Il a signé l'appel des 44 pour la création d'un Observatoire des suicides, et il a répondu à la consultation de l'Union Européenne sur la sécurité au travail.
- Plusieurs groupes de travail ont produit des dossiers (mis en ligne sur le site), notamment sur l'utilisation des polices privées dans les entreprises (exemple du Pole enquête d'ORANGE), et sur les dérives de la Loi Sapin sur l'Emploi (LSE) en matière de santé et de sécurité au travail.
Ce dernier dossier a été traité en collaboration avec le SAF, le SM, des inspecteurs du travail et un groupe d'experts CHSCT.
L'Observatoire a interpellé les parlementaires sur les conséquences de la loi, sans résultat, le gouvernement et les députés ayant refusé les amendements présentés sur le sujet.
- L'observatoire a tenu un séminaire le 28 novembre 2013, sur le thème « peut on agir sur son travail contre la souffrance au travail ? » Ce séminaire a réuni une centaine de participants. On note l'importance de la présence des professionnels (médecins, psychologues, assistantes sociales, juristes, chercheurs), avec une diminution corrélative de la part des syndicalistes, compensée par un élargissement de leur base : étaient présents des militants CFTC, CGC, CGT, FO, FSU, SUD et UNSA.

Le rapport souligne la montée du stress et des suicides à ORANGE et dans les autres entreprises (dont La Poste), et la difficulté qu'ont les syndicats de solutionner le problème de la souffrance au travail, par absence d'intersyndicale dans ce domaine.

Le rapport souligne également la vocation généraliste de l'Observatoire (observation, analyse et information sur l'organisation du travail dans ce qu'elle conditionne la santé – ou la souffrance - au travail). Le soutien opérationnel des victimes du stress au travail est du ressort des associations d'aide aux victimes, partenaires de l'Observatoire, vers lesquelles l'observatoire peut renvoyer les cas individuels.

Vote : le rapport est adopté (avec une correction) à l'unanimité moins deux abstentions et un vote contre.

3 – Perspectives 2014

Il est fait un tour de table des participants sur les orientations à donner à l'association pour 2014.

Au niveau des orientations générales, il est retenu :

- **de travailler en priorité en soutien des CHSCT** (outils, échanges, informations).
- **de prioriser ce qui favorise l'échange d'expérience**, interpro et intersyndical, et **de réaliser un nouveau colloque en 2014, sur deux jours, et à co-organiser** avec des associations avec lesquelles l'Observatoire a travaillé en 2013.

Parmi les thèmes évoqués : Les suites de la LSE (pratique terrain, comment contrer ses dérives), les nouveaux CHSCT de la fonction publique (retour d'expérience des CHSCT du privé).

Il est proposé également de relancer le projet, non abouti, de faire une formation sur le fonctionnement des commissions de réforme de la fonction publique, à l'attention des élus de ces commissions.

4 – Renouveau du conseil d'administration 2014.

Rappel :

- * Les associations et syndicats adhérents désignent leurs représentants au collège des personnes morales.
- * Les adhérents à titre individuel votent pour leurs représentants au collège des adhérents individuels.
- * Par ailleurs sont membres du conseil :
 - Nina Tarhouny et Patrick Cahez, représentants de l'Observatoire à l'UE.
 - Danielle Linhart et Noelle Burgi, représentant le conseil scientifique (avec voix consultative).

Il est procédé à appel à candidature pour le collège des adhérents à titre individuel.

14 candidats se présentent, pour un collège de 14 élus à pourvoir.

Personne ne demandant de vote à bulletin secret, les 14 candidats sont élus à main levée à l'unanimité.

Représentants des associations et OS - Janvier 2014 :

Yves Minguy pour les Blessés de Next.
Christian Truong-ngoc pour la CFE CGC Orange
Christian Coste pour la CFTC Energie
Pierre Morville, pour l'UNSA Orange
Patrick Ackermann et Philippe Meric, pour SUD PTT

Membres du conseil élus à titre individuel pour 2014 :

Pascale Abdessamad ; Jean Louis Bally ; Corine Delmas ; Valérie Deruelle ; Gilles Falcon ; Joël Galineau ; Pierre Gojat ; Frédérique Guillon ; Francis Hamy ; Anne Leroux ; Jean Pachet ; Philippe Pilot ; Michel Thomas ; PascalVitte

Les membres du conseil scientifique et nos représentants à l'UE participent au conseil avec voix consultative.

Les membres du conseil élu fixent le calendrier des prochaines réunions du CA de l'association.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 15.